

223C1040  
FR0000061129-DIV15

6 juillet 2023

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**

**BOIRON**  
(Euronext Paris)

Le 4 juillet 2023, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société Boiron Développement (contrôlée par le concert familial Boiron) envisage de déposer sur les actions de la société BOIRON<sup>1</sup>.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres BOIRON sont applicables.

---

<sup>1</sup> Cf. notamment communiqué diffusé le 4 juillet 2023 par la société BOIRON.